3/14

http://www.samaritains.ch

nous, samaritains

Photo: Hansjörg Mader

Ne pas perdre un temps précieux

Club 2013
Encore un effort p. 13

En avril.
quel numéro pour le coup de fil p. 15

Premiers répondants
Encouragés par l'IAS p. 19

FINI LES DOULEURS!

Découvrez les nouveaux bandages infrarouges pour une diffusion de chaleur illimitée...

Le meilleur: les bandages se réutilisent et fonctionnent à chaque fois comme neuf! Pas besoin de jeter après utilisation et pas besoin d'électricité ni de piles!

Tourma-Therm

3 bandes de renforcement au niveau lombaire assurent un soutien optimal

- Surface interne de néoprène comprenant des cristaux et de la poudre de tourmaline
- Surface externe en polyamide

Bandage pour la nuque, les épaules, le dos, la région lombaire, les hanches
longueur: 136 cm
largeur: 21 cm

Fixation velcro réglable: chacun trouve son bonheur

Plus que 5'000 utilisations possibles!

TOURMA-THERM Cristaux + poudre de tourmaline

Dimensions =
hauteur 24,5 cm
Longueur des bandes fixatives 24 et 39 cm
ainsi que 24 et 32 cm

NOUVEAU: Les bandages TOURMA-THERM au cristal de tourmaline pour calmer la douleur en profondeur grâce à la chaleur!

La chaleur émise pénètre en profondeur et calme la douleur en continu seulement par contact des cristaux de tourmaline avec le corps.

Cristal de tourmaline

Les bandages Tourma-Therm contre la douleur vous assurent une économie considérable!

Oubliez les ceintures et les patchs chauffants traditionnels qui vont à la poubelle après une seule et unique utilisation. Non seulement le prix revient cher à long terme, mais cette technique ne se distingue pas spécialement en matière de respect de l'environnement. Utilisez plutôt nos nouveaux bandages à la tourmaline Tourma-Therm contre les maux de dos, de nuque et de genoux! La tourmaline est un cristal unique en son genre qui émet des rayons infrarouges en continu après 30 minutes au contact de la peau. Ceux-ci pénètrent jusque dans les couches les plus profondes du corps et la chaleur diffusée en constance soulage la douleur. Produite par la tourmaline, cette chaleur infrarouge reste active aussi longtemps que le bandage est enroulé autour du corps. Mais le plus pratique: cette chaleur naturelle reste efficace même après des milliers d'utilisations! Vous économisez ainsi beaucoup d'argent. Commandez dès maintenant et profitez de la chaleur bienfaisante des bandages dès demain!

Tourma-Therm calme efficacement la douleur utilisation après utilisation!

- ✓ Douleur apaisée
- ✓ Circulation sanguine renforcée
- ✓ Détente de la musculature

Le confort d'une chaleur permanente à volonté par contact corporel!

À chaque application du bandage, la chaleur apaisante s'élabore grâce aux infrarouges longs naturels émis par le cristal de tourmaline.

Commander rapidement? Par tél.: 071 634 81 25, par fax: 071 634 81 29 ou sur www.trendmail.ch

Bon de commande

OUI, je commande les nouveaux bandages Tourma-Therm afin de soulager mon dos ou mes genoux aussi souvent et aussi longtemps que requis. Ainsi, je commande contre facture plus participation aux frais d'envoi (Fr. 6.90):

(Quantité)

..... **Bandage lombaire Tourma-Therm**
Fr. 98.00 N° d'art. 1489

..... **Bandage pour genoux Tourma-Therm**
Fr. 78.00 N° d'art. 1488

336-29

❑ Madame ❑ Monsieur

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

NPA/lieu: .....

N° de tél.: .....

Prière de retourner à: Trendmail SA, Bahnhofstrasse 23, 8575 Bürglen TG

Éditorial

Indispensable premier maillon

Cent quarante-quatre et premiers répondants, ce numéro de votre journal évoque abondamment le premier maillon de la chaîne de sauvetage. Depuis le début de ce siècle – pour être tout à fait précise, une formation appelée « Sama 144 » en Valais remonte à 1998 déjà – il semble que l'idée d'organiser volontairement le temps d'attente jusqu'à l'arrivée des secours professionnels dans les régions décentrées se répande de plus en plus. Et à l'image de notre pays, cela se passe différemment selon la commune ou le canton.

Alors qu'en Valais, c'est l'organisation cantonale des secours qui a pris appui sur les samaritains pour former des premiers répondants appelés à prodiguer des gestes thérapeutiques et à assister les forces d'interventions professionnelles, ailleurs, c'est la nécessité de s'aider soi-même qui est à l'origine de la constitution d'équipes de secouristes disposés à intervenir très rapidement.

Au-delà de leurs différences, toutes ces équipes ont pour point commun de travailler en étroite collaboration avec la centrale d'appel 144 et d'approfondir régulièrement leur formation avec des professionnels.

Et en plus de l'intervention technique jusqu'au départ de l'ambulance ou de l'hélicoptère, le rôle des premiers répondants se prolonge parfois auprès des proches du patient qui, comme me l'ont confié les Nendards, sont aussi souvent éprouvés.

Chantal Lienert

Sommaire

Reportage

04 **Ne pas perdre un temps précieux**
En cas d'urgence, les premières minutes sont souvent décisives. Afin que dans des régions décentrées, les premiers secours puissent être apportés rapidement, le système de premiers répondants a fait ses preuves.

En savoir plus

10 **Equilibre glycémique**
Le glucose est un fournisseur important d'énergie. Sa consommation et sa mise à disposition doivent être précisément régulées par le corps pour qu'il puisse remplir ses fonctions. La défaillance de ces mécanismes peut entraîner des troubles fonctionnels susceptibles de menacer le pronostic vital.

Samaritain aujourd'hui

16 **Collecte samaritaine 2013**
L'année dernière, la population du pays a généreusement soutenu les sections de samaritains en leur donnant plus de deux millions de francs. La collecte par compte est en hausse, ce qui ne surprend guère.

Panorama

20 **L'emblème de la Croix-Rouge**
Un vent de renouveau souffle sur l'an 1863. Pères fondateurs de la Croix-Rouge, Henry Dunant et le général Dufour, réfléchissent à un signe de protection et de reconnaissance pour les comités de secours aux blessés. En l'honneur de la Suisse, c'est une croix rouge sur fond blanc qui est adoptée, obtenue en inversant les couleurs du drapeau helvétique.

Sections et associations

23 **Annonces des samaritains en Suisse romande**

Agenda

26 **Vos rendez-vous !**

Ne pas perdre un temps précieux

En cas d'urgence, les premières minutes sont souvent décisives. Afin que dans des régions décentrées, les secours puissent être apportés rapidement, le système de premiers répondants a fait ses preuves.

Comme leur nom l'indique, les premiers répondants sont les personnes que l'on envoie en premier sur le lieu d'un accident ou d'une urgence médicale. Ils sont en contact avec la centrale d'alarme et les ambulanciers et donnent les premiers soins jusqu'à l'arrivée des secouristes professionnels. La rédaction était curieuse de savoir comment ce système fonctionnait dans quatre régions du pays.

À l'initiative du terrain en Suisse centrale

La commune de Lungern (OW), forte de 2000 habitants, se trouve au pied du col du Brünig. L'hôpital le plus proche est à 17 km, à Sarnen. Selon la météo, l'ambulance met jusqu'à vingt minutes pour arriver sur place. Afin de combler cette attente, il y a cinq ans, un groupe de premiers répondants a été fondé à Lungern à l'initiative de Rolf Langenbacher, chef des ambulanciers du demi-canton d'Obwald, et de Sandra Schallberger, samaritaine. Aujourd'hui, ce groupe compte vingt-cinq interventions à son actif. Son travail semble apprécié, les retours des patients et des proches sont très positifs.

L'équipe de premiers répondants de Lungern ne lésine pas sur la formation continue (photo: ldd).

L'équipe rassemble des samaritains, mais également de sapeurs-pompiers et des volontaires des communes de Lungern, Kaiserstuhl et Bürglen ainsi que des secouristes d'entreprise. Afin d'être bien préparés, tous ses membres suivent au préalable un cours de réanimation (BLS/AED) d'une journée. En outre, chaque année, ils effectuent un cours de répétition d'une demi-journée selon les directives du *Swiss Resuscitation Council* et consacrent trois soirées à leur formation continue.

La centrale 144 de Lucerne alarme les vingt-huit membres du groupe par SMS. Ces derniers s'organisent par conférence téléphonique pour coordonner l'engagement de trois personnes. La première va chercher un des sacs à dos d'intervention déposés en deux endroits stratégiques. Équipés de leur veste d'intervention personnelle et d'un masque de poche, ses deux collègues se rendent directement chez le patient.

À part celui de Lungern, deux autres groupes ont vu le jour dans le canton à Giswil et Alpnach. La formation de base et l'équipement sont identiques pour tous. L'organisation passe par le service d'ambulance de l'hôpital cantonal d'Obwald qui a désigné Sandra Schallberger responsable du projet. C'est également elle qui se charge du débriefing et du protocole d'intervention qui est unifié en Suisse centrale.

Le groupe n'a pas de souci de recrutement. « Notre équipe est très soudée et personne nous a quittés ces derniers temps. Du côté de notre section, nous sommes très contents de pouvoir proposer aux samaritains actifs de faire partie de cette équipe », conclut Sandra Schallberger avec satisfaction.

Valais, sur mandat de l'OCVS

Dès l'origine, la jeune section de samaritains de Nendaz, VS – elle a été fondée vers la toute fin du siècle dernier –, a été impliquée dans le système de premiers répondants mis sur pied par l'Organisation cantonale valaisanne de secours (OCVS) au début des années 2000. À l'époque, Nendaz avait été choisie comme commune pilote. Aujourd'hui, huit samaritains sur les vingt-deux membres actifs de la section font partie de l'équipe de premiers répondants et avec nonante-six interventions en 2013, on ne peut pas dire qu'ils aient été au chômage.

La commune de Nendaz regroupe une quinzaine de villages sur une superficie de 86 km² et compte environ 6000 habitants, mais lorsque la saison d'hiver bat son plein, la population peut atteindre jusqu'à 25 000 personnes. Le plateau de Nendaz, situé entre 1300 et 1400 m d'altitude, est à environ 15 km de Sion et il faut bien compter entre quinze et vingt minutes jusqu'à ce que l'ambulance basée en plaine parvienne à destination. Les premiers répondants mandatés par l'OCVS doivent satisfaire à plusieurs critères. Ils doivent avoir suivi le cours de sauveteur, le cours de samaritain ainsi que le cours de réanimation (BLS-AED) tandis que l'OCVS leur dispense une formation complémentaire BLS-AED donnée par des ambulanciers et les instruit au sujet de l'administration d'oxygène et du guidage de l'hélicoptère. En outre, tous les deux ans, ils sont invités à des cours de répétition. L'OCVS leur fournit également la bouteille d'oxygène et le sac d'intervention, mais pour le reste de l'équipement – défibrillateurs, pansements et protections, tensiomètres, thermomètres, saturomètres, minerves, etc. – et les tenues vestimentaires, les Nendards se sont organisés eux-mêmes et ont été généreusement soutenus par leur commune.

Il faut une vingtaine de minutes pour que l'ambulance de Sion atteigne la commune de Nendaz (photo : ldd).

Pendant la journée, le service de piquet est assuré par la police municipale, mais dès 18 heures et jusqu'à 7 heures du matin, ce sont les huit samaritains premiers répondants qui prennent le relais, cela cinq jours sur sept et les week-ends dès 18 heures le vendredi jusqu'au lundi matin à 7 heures ! Les piquets et les interventions sont toujours assurés par deux personnes, dans la mesure du possible une troisième demeurant en réserve. Lorsqu'une alerte parvient sur le pager des secouristes, l'un appelle le 144 pour plus de précisions tandis que l'autre se prépare

Ilan Garcia, Anne Droz et Nadine Rossini, trois représentants de l'équipe de premiers répondants nendards (photo : cli).

à partir. Tant que faire se peut, les équipiers essaient d'arriver en même temps sur le site de l'intervention. Sur place, ils prennent les mesures qui s'imposent tout en restant en contact radio avec la centrale d'alarme. Premières mesures pour sauver la vie, aide au portage, assistance des ambulanciers et guidage de l'ambulance ou de l'hélicoptère font partie de leurs tâches régulières. Parfois, ils sont appelés à intervenir sans que l'ambulance n'ait été mobilisée, histoire de vérifier si tout va bien.

Assumer une telle permanence à huit personnes, sachant en outre que parmi eux, cinq sont également sapeurs-pompiers, n'est pas une mince affaire. Heureusement, les rapports avec les ambulanciers sont excellents et la commune apporte un soutien actif. Depuis 2013 d'ailleurs, elle indemnise les samaritains premiers répondants au même titre que les sapeurs-pompiers. Parmi les membres de la section de Nendaz, plusieurs jeunes sont prêts à rejoindre les rangs de ces premiers intervenants. Il s'agit juste encore d'attendre qu'ils aient atteint leur majorité et suffisamment d'expérience sur des postes médico-sanitaires.

Entraide dans l'Oberemmental

À Eggiwil, Röthenbach et Schangnau, il faut compter vingt-cinq minutes jusqu'à l'arrivée de l'ambulance depuis Langnau. Et si les véhicules stationnés dans le chef-lieu d'arrondissement sont déjà mobilisés, il faudra attendre une voiture de Berthoud, Thoune ou Berne. C'est pourquoi la section de samaritains Eggiwil a considéré qu'il était nécessaire de mettre sur pied un groupe de premiers répondants. Douze personnes de la commune d'Eggiwil se sont annoncées comme volontaires et dans les communes de Röthenbach et de Schangnau sept samaritaines et samaritains sont de la partie. Une formation est organisée une fois par an par les ambulanciers. En outre, les membres se rencontrent une à deux fois par an pour exercer la réanimation et échanger au sujet des interventions qui ne sont pas toujours faciles.

Depuis dix mois, les premiers répondants de l'Oberemmental ont été appelés huit fois. Dans tous les cas, ils sont arrivés au moins dix minutes avant les secours professionnels. Deux fois, le patient n'a pas survécu, malgré la réanimation mise en route immédiatement. Un patient était décédé depuis plusieurs heures lorsque l'alarme a été donnée. Pour cinq personnes, il n'a pas été nécessaire de procéder à une réanimation. Lors des huit interventions, au moins trois membres du groupe étaient chaque fois sur place. Christine Mader, responsable régionale, se réjouit de savoir que pour une région qui s'étend sur 132 km^2 et qui compte 4684 habitants, dix-neuf personnes sont prêtes à intervenir si la situation l'exige : « Dans des régions décentrées, il est essentiel de s'entraider, car avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons pas raccourcir le trajet de l'ambulance. »

Les premiers répondants de l'Oberemmental à l'entraînement (photo : Hans Mader).

Joel Paprella aus dem Misoxtal steht bei *Ticino Cuore* im Einsatz (Bild: ZVG).

Chevaliers du cœur au Sud des Alpes

« Ma première intervention remonte à l'année dernière, c'était à Mesocco. Je savais exactement ce qu'il fallait faire et comment le faire, grâce aux formations et entraînements réguliers que nous effectuons dans le cadre de la section et avec la section voisine de Soazza. Dans le district grison italophone de Moesa, il n'existe pas de groupe constitué de premiers répondants, mais nous sommes environ cent septante-cinq personnes a nous être annoncées auprès de la fondation *Ticino Cuore* qui, en Suisse italienne, gère et tient à jour le répertoire des personnes à même d'intervenir en cas d'urgence cardiaque et fournit les numéros de téléphone portable à la centrale d'appel 144. En cas de présomption d'arrêt cardiaque et s'il y a besoin d'un défibrillateur, le 144 alarme le premier répondant le plus proche du patient en lui indiquant le temps estimé jusqu'à l'arrivée de l'ambulance. Si le premier répondant peut être sur place plus tôt, il y va. Nous couvrons l'ensemble du Moesano. Les ambulances sont stationnées à Mesocco (de 7 h à 19 h) ou à Roveredo (24 h 24 h). L'hôpital pour soins aigus le plus proche est celui de Bellinzone, à quarante-cinq minutes en voiture depuis Mesocco.

Heureusement, nous ne sommes pas appelés très souvent. Ma première intervention à Mesocco était pour un monsieur âgé, victime d'un arrêt cardiaque à son domicile. Malheureusement, malgré notre réactivité, il n'a pas été possible de sauvegarder sa vie. Mais, comme je l'ai déjà évoqué, j'étais en confiance, aussi quand le médecin était là. Je savais immédiatement comment manœuvrer et utiliser le défibrillateur. »

Joel Paparella, 18 ans, est un passionné, cela se perçoit immédiatement. Il s'est formé chez les samaritains alors qu'il n'avait qu'une quinzaine d'années et il a été encouragé par une section active et vivante qui collabore avec sa consœur de Soazza et effectue une fois par an un exercice avec les sapeurs-pompiers. Son engagement pour le secourisme lui a valu – à seulement dix-huit ans et conjointement avec trois autres membres de la section – la distinction prestigieuse de « Chevalier du cœur » octroyée par la fondation *Ticino Cuore* et reçue le 10 mars dernier à Lugano.

Petra Zenhäusern,
Christine Mader,
Mara Maestrani,
Chantal Lienert

Un emplacement pour conteneur doit être librement accessible, à pied et en voiture (photo: TEXAID).

Offres alléchantes pour le recyclage textile

TEXAID offre des bons

TEXAID est une entreprise partenaire importante de l'Alliance suisse des samaritains et de la Croix-Rouge suisse. De nombreuses sections s'engagent déjà aujourd'hui pour que les textiles usagés soient recyclés dans les règles de l'art. TEXAID apprécie cet engagement.

La collaboration entre TEXAID et les samaritains remonte à loin. Cela fait déjà trente-cinq ans que de nombreuses sections participent activement à la collecte de vêtements ou apportent leur concours dans la recherche d'emplacements pour des conteneurs. Jusqu'à aujourd'hui, l'entreprise en a placé cinq mille six cents dans toute la Suisse.

Recherche de nouveaux emplacements

Afin d'intensifier sa présence et de densifier son réseau, TEXAID est à la recherche de nouveaux lieux pour placer des conteneurs. Les sections par l'entremise desquelles TEXAID acquerra de nouveaux emplacements seront récompensées. En plus des prestations convenues contractuellement, elles recevront un bon d'achat de CHF 500 à faire valoir auprès du service des ventes de l'ASS.

« TEXAID apprécie la collaboration avec les samaritains. En plus des prestations convenues contractuellement, nous offrons aux sections qui nous auront permis d'accéder à un nouvel emplacement un bon d'achat d'une valeur de 500 francs. »

(Martin Böschen, directeur de TEXAID)

Pour ce faire, les sections devront avoir trouvé un emplacement d'ici le 30 septembre 2014 et entamé de premières négociations avec les autorités locales. Des endroits à forte fréquentation se prêtent particulièrement bien, par exemple une gare, un centre commercial ou de grands parkings. Un aide-mémoire avec des conseils au sujet de la recherche d'emplacements est disponible sur l'extranet de l'Alliance suisse des samaritains, à l'adresse www.samaritains.ch.

250 fois 50 francs pour une vieille parka

En outre, TEXAID offre 50 francs pour l'achat d'une nouvelle parka. Les samaritaines et les samaritains doivent simplement communiquer à TEXAID dans quel conteneur ils ont déposé leur vieille parka samaritaine. Les bons peuvent être directement déduits de la facture pour la nouvelle veste. Les 250 premiers envois profiteront de cette promotion, mais le nombre de bons est limité à six par section.

Les samaritaines et les samaritains intéressés sont invités à compléter le talon qui est également à disposition sur l'extranet de l'Alliance. Un plan des conteneurs TEXAID les plus proches peut être consulté sur www.texaid.ch.

Les conteneurs font partie intégrante du système de ramassage de déchets des communes. Ils permettent le recyclage écologiquement correct des textiles et des chaussures usagés. Une collaboration qui porte des fruits, pour toutes les parties. *pz/cli*

3M (Suisse) SA

Prise en charge optimale des plaies, grâce à la diversité des produits 3M™ Medipore™

Bon nombre de blessures cutanées surviennent lors de la pratique d'un sport ou d'autres activités physiques. La plaie est rapidement protégée mais il est important que le pansement ne limite pas la mobilité du patient. C'est précisément là qu'intervient la gamme des produits Medipore.

Le non-tissé de fixation pour les personnes actives

Les produits Medipore se composent d'un polyester non-tissé découpé, enduit côté peau d'un adhésif polyacrylate. Les deux composants sont à haute tolérance cutanée et sans latex. Le non-tissé, doux et souple, épouse parfaitement les contours du corps. L'extensibilité dans le sens transversal contribue à une plus grande mobilité, par exemple sur les articulations. La structure en nid d'abeille du non-tissé permet à la peau de respirer de manière optimale et sa tenue est garantie même sur peau humide, fortement transpirante.

La diversité de Medipore

Medipore est décliné en trois modèles différents. Avec **Medipore Roll,** le non-tissé est doté d'un support papier et se présente en rouleau. Cela permet de le découper selon les dimensions du pansement primaire existant. Non stérile, Medipore Roll est disponible en quatre largeurs différentes (2.5 cm, 5 cm, 10 cm, 15 cm).

Medipore H est également un produit en rouleau non stérile, mais sans support papier au dos. Les perforations de prédécoupe tous les 5 cm permettent de déchirer rapidement et facilement la longueur voulue de Medipore H, sans recourir à des ciseaux. Les quatre différentes largeurs sont ici aussi disponibles.

Medipore + Pad est un produit mixte, combinant le non-tissé de fixation à une compresse centrale. Celle-ci est stérile, pouvant ainsi être appliquée directement sur la peau. La compresse est revêtue de silicone pour ne pas adhérer au lit de la plaie. Les quatre angles du pansement sont arrondis, garantissant un maintien prolongé sans que ses bords ne s'enroulent désagréablement, même sous les vêtements.

3M Medipore + Pad – quand il s'agit d'adhérer vraiment, il n'existe aucune alternative !

3M (Suisse) SA | Eggstrasse 93 | 8803 Rüschlikon | 044 724 90 00 | www.3M.com/ch

Conseils de sécurité de la Bâloise Assurances

Plus de sécurité pour les petits galopins

Lorsqu'ils s'ébattent à cœur joie dans leur crèche, il est inévitable que nos rejetons trébuchent et fassent des chutes. Une raison de plus de jeter un regard critique sur les mesures de sécurité prises dans leur environnement quotidien.

Les gérants de crèches ne connaissent pas encore toutes les possibilités qui leur sont offertes afin de renforcer la sécurité des enfants dont ils ont la garde.

Il est temps de passer un contrôle de sécurité !

Avec le nombre croissant de crèches en Suisse, le thème de la sécurité gagne également en importance. Heureusement qu'existent de nombreux systèmes de sécurité qui ont fait leurs preuves et qui doivent impérativement être appliqués. On peut ainsi couvrir les miroirs d'une feuille de protection autoadhésive qui réduit considérablement le risque de les voir voler en morceaux s'ils se brisent. Il est tout aussi important de fixer solidement les étagères sur lesquelles le matériel est posé, d'avoir des couvertures anti-feu à portée de main, de sécuriser les prises électriques et de n'utiliser que des appareils électriques appropriés. Les obstacles sur lesquels on trébuche doivent aussi disparaître du sol.

Des crèches ? Bien sûr(es) !

La Bâloise Assurances gère sa propre crèche et vit donc la question au quotidien. C'est d'ailleurs ainsi qu'a pris naissance son initiative « La sécurité des crèches nous tient à cœur ». Dans le cadre de cette initiative, elle conseille les responsables de crèches et leurs collaboratrices et collaborateurs, les rend attentifs aux mesures de sécurité à prendre et les soutient lorsqu'il s'agit de supprimer les malfaçons. En outre, les parents sont invités à des soirées à thèmes lors desquelles ils sont initiés aux premiers secours et à la sécurité chez eux.

Visite préventive de sécurité sur place

Les responsables de crèches désireux de renforcer la sécurité des enfants dont ils ont la charge reçoivent la visite d'un expert de la Bâloise Assurances qui examine les lieux à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment et note toutes les malfaçons en matière de sécurité à l'aide de check-lists. Ils prennent ainsi conscience des risques existants, ont la possibilité de prendre les mesures requises et, le cas échéant, d'en apporter la preuve. Conçu pour initier les enfants à la sécurité sur le mode ludique, le « set spécial crèches » en forme de malle au trésor contient des crèmes solaires, des affiches de sécurité, des lunettes de soleil, des bandes réfléchissantes, des cartes à tiques et bien d'autres choses encore. Le Monde de sécurité Bâloise est ainsi au service des enfants.

Voilà comment faire d'une pierre deux coups : grâce à des poignées de fenêtres verrouillables les cambrioleurs restent dehors et les enfants dedans.

Le Monde de sécurité Bâloise : assurer et prévenir

Les conseils en matière de sécurité ci-dessus sont fournis par le Monde de sécurité Bâloise. Toute notre action est axée sur votre sécurité : nous allions assurance et prévention intelligente.
www.baloise.ch/mondedesecurite

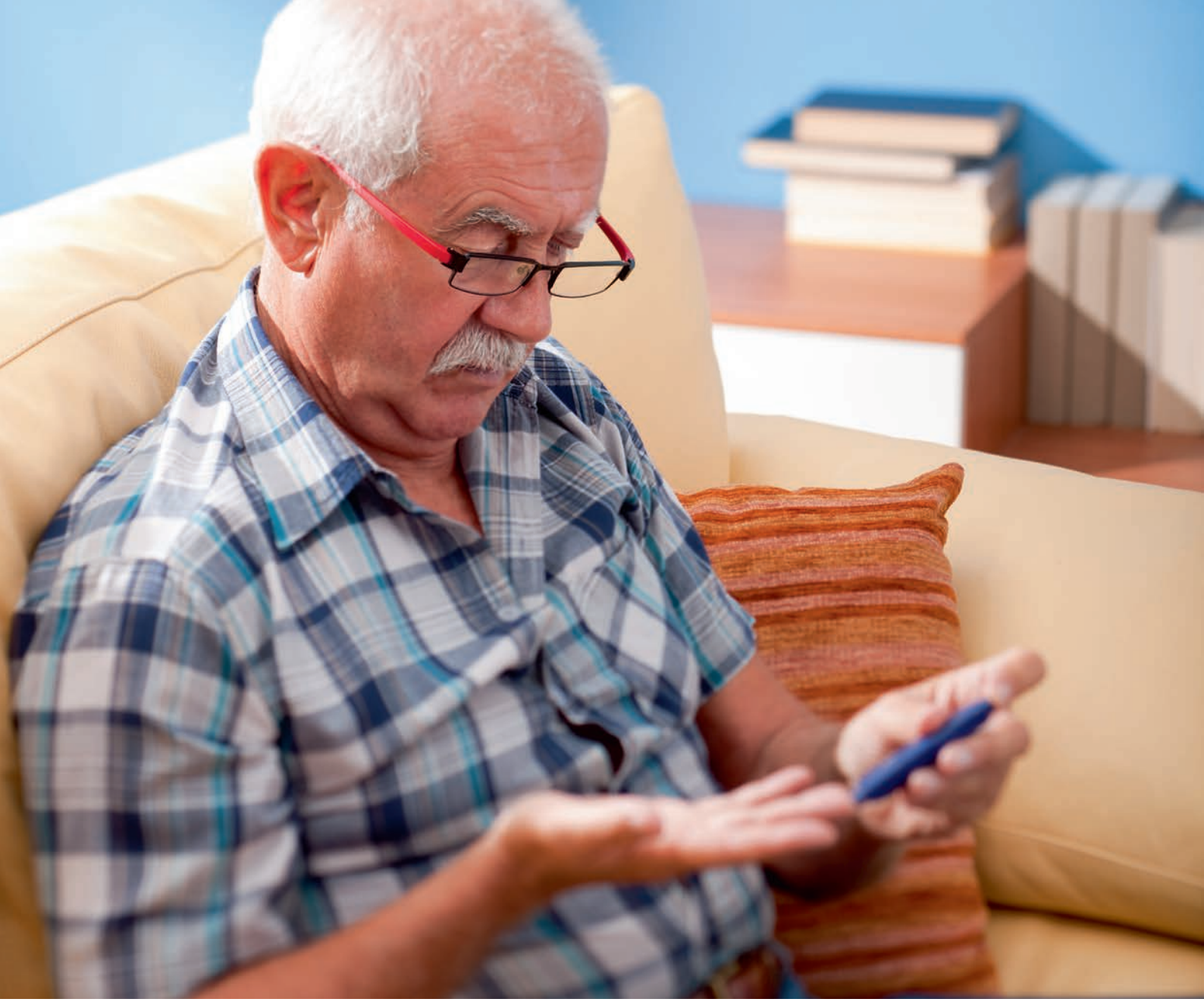

Un diabétique mesure son taux de sucre avant de s'injecter une certaine quantité d'insuline sous la peau. (Photo: shutterstock)

Équilibre glycémique

Une substance importante à bien réguler

Le glucose est un fournisseur important d'énergie. Sa consommation et sa mise à disposition doivent être précisément régulées par le corps pour qu'il puisse remplir ses fonctions. La défaillance de ces mécanismes peut entraîner des troubles fonctionnels susceptibles de menacer le pronostic vital.

Texte et images: Dr Florian Marti/td

La glycémie correspond à la quantité de glucose contenue dans le sang, c'est ce que l'on appelle le « taux de sucre ». Le glucose est apporté par l'alimentation. Après absorption, il circule dans le sang et rejoint ainsi les différents organes du corps pour lesquels il est une source d'énergie importante. La glycémie augmente après le repas. Le corps stocke le glucose excédentaire dans le foie et les muscles par exemple, ou le transforme en graisse. En cas d'apport alimentaire insuffisant, ces organes servant de réserve sont mobilisés pour maintenir un taux de sucre minimal dans le sang et permettre des fonctions importantes du corps. Ce mécanisme assure ainsi le maintien relativement constant de la glycémie.

L'ensemble des mécanismes impliqués dans cette régulation est commandé par un système compliqué d'hormones. L'insuline, notamment, fait baisser le taux de sucre dans le sang, tandis que le glucagon, l'adrénaline et la cortisone le font augmenter. Il n'est donc pas étonnant que l'équilibre de la glycémie puisse être perturbé par un trouble hormonal. Cela peut

avoir pour conséquence une hypoglycémie ou une hyperglycémie (voir encadré ci-contre).

Le diabète

Le trouble le plus connu concernant le taux de sucre est le diabète, une maladie qui se caractérise par un défaut de métabolisation de l'insuline (diabète de type II, fréquent avec l'âge) ou sa carence (diabète de type I, dès les jeunes années) entraînant une hausse de la glycémie. Un régime faible en sucre et en calories ainsi que l'exercice physique peuvent faire baisser efficacement le taux de sucre dans le sang. Souvent, des comprimés sont cependant nécessaires. S'ils ne suffisent plus, l'insuline administrée de manière artificielle est un recours efficace. Une quantité précise d'insuline, qui doit être déterminée en fonction du repas pris, est injectée sous la peau. L'injection d'une dose trop importante, le fait de sauter un repas ou une pratique sportive plus importante que d'habitude peut entraîner une hypoglycémie, c'est-à-dire un taux de sucre trop bas.

A l'inverse, oublier de prendre un comprimé ou de se faire une injection d'insuline peut se traduire par une hyperglycémie, c'est-à-dire un taux de sucre trop élevé.

L'importance du bon traitement

Manifestations sportives, expositions, concerts ... autant d'occasions où les samaritains ont l'habitude d'effectuer des services médico-sanitaires et représentent le premier point de chute pour les patients qui présentent des symptômes d'hyperglycémie ou d'hypoglycémie (voir tableau ci-contre). Il n'est pas rare qu'un samaritain soit confronté à ce tableau clinique, puisque 6 % de la population souffrent de diabète. Il existe en outre de nombreuses maladies pouvant déséquilibrer le taux de sucre. La consommation d'alcool peut également entraîner une hypoglycémie sévère. En agissant correctement, le samaritain peut prévenir une situation potentiellement mortelle. Il est donc important de mesurer le taux de sucre d'un patient quand c'est possible.

Des valeurs dont l'écart indique une pathologie doivent toujours faire l'objet d'un examen approfondi pour en trouver l'origine. Plus les symptômes sont sévères, plus l'altération est marquée, plus il y a urgence. Dans le cas de variations plus faibles, il peut être suffisant de consulter un médecin de famille dans les jours qui suivent.

Comme pour chaque patient inconscient ou semi-conscient, l'ambulance doit immédiatement être alertée et les samaritains doivent prendre les mesures qui leur sont familières.

En cas d'hypoglycémie, la prise de glucides est indiquée, si le patient est encore capable d'avaler. Dans l'idéal, on donne du glucose à action rapide, soit environ cinq sucres de raisin. Un verre de boisson sucrée ou de jus d'orange est également efficace. D'autres aliments sucrés ou un peu de pain maintiennent le taux de sucre plus longtemps. Les boissons dites « light » ne

Hypoglycémie ou hyperglycémie :

- **Glycémie normale à jeun**
  3,9 bis 5,5 mmol/L
- **Hypoglycémie (taux de sucre trop bas)**
  < 3 mmol/L
- **Hyperglycémie (taux de sucre trop haut)**
  > 7,8 mmol/L à jeun
  > 11 mmol/L deux heures après un repas

Les valeurs ci-dessus peuvent varier selon les ouvrages. Des valeurs légèrement plus élevées en cas de sollicitation extraordinaire (infection, stress, accident, repas) peuvent également être normales.
Attention : différentes unités des appareils de mesure : mmol/l = 18 mg/dl

Vrai ou faux ?

Chez une personne inconsciente après une consommation d'alcool, il faut mesurer la glycémie.
Vrai : l'alcool peut entraîner une hypoglycémie sévère. Par ailleurs, la personne pourrait passer à tort pour ivre alors que son inconscience est due à un diabète. Pas de préjugés !

Les diabétiques de type II ne souffrent pas d'hypoglycémie.
Faux : c'est tout à fait possible en cas de surdose d'insuline ou de comprimés.

Le glucose est le moyen le plus rapide de contrer une hypoglycémie.
Vrai : le glucose est la plus petite de toutes les formes de sucre. Il n'a pas besoin d'être digéré et peut passer directement dans la circulation sanguine.

Le traitement majeur en cas d'hypoglycémie est l'insuline.
Faux : l'insuline est utilisée en cas d'hyperglycémie.

Une glycémie de 7,5 mmol/l est toujours trop élevée et doit être considérée comme pathologique.
Faux : de telles valeurs peuvent être normales après un repas ou pendant une grippe.

		Symptômes	Traitement
Hypoglycémie	légère	agitation, vertiges, tremblements, faim, estomac barbouillé	5 sucres de raisin ou 1 verre de boisson sucrée et 1 tranche de pain
	sévère	troubles de la conscience, sueurs froides, troubles du comportement	ambulance, éventuellement position latérale stable
Hyperglycémie	légère	forte soif, besoin fréquent d'uriner, nausées et vomissements	aide à l'administration d'insuline par le patient, boire 1 litre, p. ex. de bouillon
	sévère	aide à l'administration d'insuline par le patient, boire 1 litre, p. ex. de bouillon	ambulance, éventuellement position latérale stable

contiennent pas de sucre et ne sont d'aucun secours. Il n'est plus recommandé de placer un morceau de sucre dans la bouche d'une personne inconsciente. En cas d'hypoglycémie due à une longue période à jeun, il est possible, à titre exceptionnel, de se passer d'examen approfondi puisque l'hypoglycémie n'est ici vraisemblablement pas due à une maladie.

En cas d'hyperglycémie, un diabétique diagnostiqué peut s'injecter lui-même de l'insuline s'il connaît la procédure. Là non plus, une consultation chez le médecin n'est pas obligatoire. Un apport en liquide peut faire baisser légèrement le taux de sucre, à condition bien entendu que la boisson consommée soit non sucrée, un litre de bouillon par exemple.

Si une personne diabétique présente des troubles ne permettant pas de savoir si elle souffre d'une hypoglycémie ou d'une hyperglycémie et s'il est impossible de mesurer le taux de sucre, il convient de donner un peu de sucre de raisin. En cas d'hypoglycémie, cela améliore significativement les symptômes et en cas d'hyperglycémie, l'aggravation sera insignifiante.

À retenir !

Un dérèglement de l'équilibre glycémique doit être détecté et traité, car il peut entraîner un trouble potentiellement mortel.

En présence de symptômes qui pourraient avoir un lien avec un taux de sucre anormal, ce dernier doit être mesuré.

En cas d'hypoglycémie, le patient doit manger quelque chose (sucre, pain). En cas d'hyperglycémie, l'insuline du patient est le bon traitement. En cas de symptômes sévères, une hospitalisation s'impose.

Trousse Accu-Chek Aviva

Disponible également dans la boutique samaritaine : http://shop.samariter.ch

Bien mesurer la glycémie

La mesure de la glycémie exige de piquer le bout du doigt. Il s'agit d'une lésion corporelle, il est donc important d'expliquer précisément au patient ce qui va être fait. Ce dernier doit donner son accord, sans quoi aucune mesure ne peut avoir lieu.

Préparer le matériel. L'examinateur porte des gants. Pour mesurer la glycémie, on prélève une goutte de sang au bout d'un doigt. Nettoyer au préalable l'emplacement du prélèvement.

Désinfecter le bout d'un doigt et attendre que cela sèche. Pratiquer une petite piqûre à l'aide d'une aiguille appropriée. La première goutte de sang est essuyée.

Pour obtenir une deuxième goutte de sang suffisamment volumineuse, comprimer légèrement le doigt à partir de sa base en direction du bout.

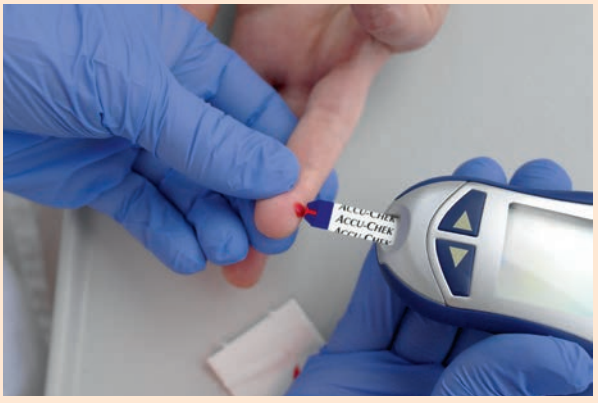

Placer la pointe de l'appareil de mesure dans la goutte de sang afin qu'il l'absorbe. Veiller à ce que la goutte soit de taille suffisante. Peu de temps après, l'appareil affiche la valeur de la glycémie.

Club 2013 de l'Alliance suisse des samaritains

Soutien des activités avec la jeunesse

Une année après sa fondation, le Club 2013 de l'Alliance suisse des samaritains dispose de 9300 francs. Cela lui permet de soutenir plus particulièrement les activités avec la jeunesse. Toutefois, l'objectif est de grandir afin qu'en 2014, on puisse récolter jusqu'à 15 000 francs.

Grâce à 3 membres bienfaiteurs, 28 membres ordinaires et 10 membres sympathisants, le club a pu rassembler près de 10 000 francs la première année.

Le 19 mars, le comité du Club 2013 demandera à la première assemblée générale de voter une première subvention. Il s'agit d'assumer les frais de production en français d'un jeu de cartes et de son mode d'emploi destiné aux groupes de jeunes secouristes. Les monitrices et moniteurs jeunesse alémaniques en disposent déjà depuis un certain temps.

Les francophones on souhaité pouvoir, eux aussi, profiter de cet outil de travail. En allouant la somme d'environ 4700 francs, le comité du Club 2013 souhaite soutenir les efforts de développement des activités avec la jeunesse en Suisse romande.

Demeurer attaché au secourisme

Le Club 2013 de l'ASS a été fondé en janvier 2013, soit au début de l'année du 125e anniversaire, dans l'idée de créer une nouvelle source de financement. Il propose à d'anciens cadres et amis de l'ASS de conserver un lien avec le secourisme. En adhérant au club, les personnes qui ont cessé leur activité bénévole peuvent apporter ainsi leur contribution afin que l'Alliance des samaritains puisse atteindre ses objectifs.

Grâce au fait que le Club 2013 a été reconnu comme une organisation d'intérêt général par l'administration fiscale du canton de Soleure, les dons qui lui sont versés peuvent être déduits du revenu imposable.

Bienvenue aux nouveaux membres

Pourquoi hésiter ? Il suffit d'ouvrir la page web « www.samaritains.ch », de sélectionner le menu « S'engager » et de cliquer sur « Club 2013 ». Pour en être, il n'y a plus qu'à compléter le formulaire d'inscription qui apparaît en début de page. L'objectif est qu'au cours de sa seconde année d'existence, le club parvienne à récolter 15 000 francs de cotisations. Avec votre soutien, ce sera possible.

Kurt Sutter, président

Le jeu de cartes est un outil de travail apprécié par les moniteurs jeunesse, désormais il sera également disponible en Suisse romande.

Planétaire et local à la fois

Une personne étrangère qui tombe pour la première fois sur le logo samaritain voit tout de suite que notre organisation défend les valeurs d'humanité, et cela grâce à la croix rouge qui orne notre signe distinctif. Il s'agit sans doute du seul emblème appartenant à une organisation humanitaire qui se classe dans le peloton de tête des marques mondiales. Le succès de la Croix-Rouge repose sur la largesse de vue d'Henry Dunant et sa tradition humanitaire de longue date, reconnue dans le monde entier.

Nous, samaritains, sommes fiers de pouvoir arborer le symbole d'une organisation planétaire. Cependant, l'emblème de la Croix-Rouge est protégé par des conventions internationales et des lois nationales. La conséquence est que nous avons dû légèrement adapter notre propre logo en début d'année dernière. La version modifiée se répand d'ailleurs de plus en plus dans nos rangs, ce qui me réjouit.

Ce numéro de notre périodique évoque à la fois l'emblème de la Croix-Rouge et le numéro des appels sanitaires urgents, le 144. Malheureusement, ce dernier n'est pas aussi connu que la croix rouge. Des sondages l'attestent, de nombreux habitants du pays l'ignorent. Nous, samaritains, savons qu'en cas d'urgence, l'alarme rapide est la première priorité. C'est pourquoi nous nous attachons à propager ce numéro, et pas seulement le 14 avril, jour qui lui est consacré, mais tout au long de l'année et où que nous soyons.

Regina Gorza,
secrétaire générale ASS

Offre valable jusqu'au 30. avril 2014

Offre d'introduction

Pour tous les modèles Resusci Anne QCPR neufs

Resusci Anne QCPR AED Corps entier

- Resusci Anne Corps entier
- Valise semi-rigide à roulettes
- Protège genoux
- Veste et pantalon
- 3 masques de visage
- 2 voies respiratoires
- 2 ressorts de compression avec des niveaux de résistance adaptés (30 Kg, 60 Kg)
- 50 lingettes désinfectantes
- Câble USB
- Mode d'emploi

Resusci Anne QCPR Torse

- Resusci Anne Torse
- Sac de transport avec protège genoux intégré
- Veste
- 3 masques de visage
- 2 voies respiratoires
- 2 ressorts de compression avec des niveaux de résistance adaptés (30 Kg, 60 Kg)
- 50 lingettes désinfectantes
- Câble USB
- Mode d'emploi

Lors de l'achat de n'importe quel nouveau modèle de Resusci Anne QCPR vous recevez un SkillGuide d'une valeur de CHF 82.-

SkillGuide (QCPR)

- Feedback en temps réel sur les performances d'entraînement

Pour plus d'informations, consulter le service des ventes de l'ASS, téléphone 062 286 02 85, e-mail shop@samariter.ch ou http://shop.samariter.ch

samaritains

À propos de la disparition de Kurt Blöchlinger

Médecin, président central et conseiller d'État

Kurt Blöchlinger quelques semaines avant sa mort.

En 1984 déjà, les délégués de l'Alliance suisse des samaritains élurent Kurt Blöchlinger membre d'honneur de l'ASS, alors que ce n'est qu'une année plus tard qu'il put remettre le flambeau de la présidence centrale à Enrico Franchini.

Né en 1928, Kurt Blöchlinger avait passé son enfance à Winterthour. Avant de s'installer avec sa famille à Ennetbürgen, NW, et d'y ouvrir un cabinet médical, il avait séjourné à New York, St-Gall et Birsfelden. C'est après avoir été sollicité par la section locale qu'il entra en contact avec les samaritains au sein desquels il allait rapidement faire une carrière nationale.

En 1970, Kurt Blöchlinger rejoignit la commission pour les questions de formation qu'il allait présider de 1976 à 1979. Il fut élu au Comité central dès 1971 et en 1980, il prit la tête de l'ASS en qualité de président central.

Des options décisives furent prises pendant ses années d'activité chez les samaritains. En 1976, la Confédération rendait le cours de sauveteur obligatoire pour les candidats au permis de conduire et en 1984, l'Assemblée des délégués vota sur proposition du Comité central l'introduction d'une collecte propre aux samaritains. Cette décision est encore en vigueur aujourd'hui.

En 1982, la Landsgemeinde du demi-canton de Nidwald élut Kurt Blöchlinger conseiller d'État. À partir de cette date, il endossa la responsabilité de directeur de la santé et des affaires sociales en occupation accessoire. Kurt Blöchlinger était donc simultanément père de famille, médecin, président central de l'ASS et conseiller d'État. Mais il était conscient que le cahier des charges d'un conseiller d'État dans un petit demi-canton n'était pas aussi lourd qu'ailleurs. En prenant congé lors de l'Assemblée des délégués de 1985 à Zurich, il rappela que le directeur de la santé de la ville hôte devait gérer autant de lits d'hôpital qu'il y avait d'habitants dans le canton de Nidwald !

Même après son retrait du Comité central, Kurt Blöchlinger demeura attaché à l'ASS. Tant que sa santé le lui permit, il se rendit régulièrement à la journée des anciens. Au mois de février, il s'est endormi pour toujours. *ek/cli*

En avril, honneur aux régulateurs des centrales d'appel

Le 144 au service de la vie

Chaque année, le 14.4. est dédié au numéro des centrales d'appels sanitaires urgents du pays. L'objectif est de sensibiliser la population au travail des ambulanciers et des services de sauvetage et d'augmenter la notoriété du numéro 144.

Pour obtenir rapidement de l'aide en cas d'urgence médicale, qu'il s'agisse d'un accident survenant à domicile ou à l'extérieur, il convient d'appeler le 144. Malheureusement, ce numéro d'appel souffre d'un déficit de notoriété, comme cela a été mis en évidence par des sondages réalisés à la demande de l'Alliance suisse des samaritains.

Afin qu'une frange la plus large possible de la population prenne conscience de l'importance de ce numéro d'urgence, chaque année des manifestations spéciales sont organisées le 14 du 4. L'objectif est que le public comprenne que plus l'alerte est donnée tôt, plus les chances de survie et de guérison des victimes d'accidents ou de personnes tombées subitement malades augmentent.

Cette année à nouveau, l'Interassociation de sauvetage (IAS) collabore avec les ambulanciers et les centrales d'appel sanitaires urgents à l'occasion de la journée du 144. En sa qualité d'organisation faîtière, l'IAS se charge de la mise en place d'un système de gestion de la qualité au sein des centrales d'appel, de procédures de reconnaissance et veille au respect des obligations liées aux concessions. ■

Collecte samaritaine 2013

Barre des deux millions à nouveau dépassée

L'année dernière, la population du pays a généreusement soutenu les sections de samaritains en leur donnant plus de deux millions de francs. La collecte par compte est en hausse, ce qui ne surprend guère.

A côté de Gotthard, Luca Hänni et Pamela Fischer, Freddy Nock était une des personnalités qui ont plaidé la cause de la collecte.

Le résultat de la collecte 2013 a à nouveau franchi la barre des deux millions de francs. Avec un total de recettes de 2 016 770 francs, le résultat de l'année précédente a été dépassé de 45 365 francs ou 2,3 %. Ainsi, les habitants du pays ont à nouveau témoigné de l'estime qu'ils nourrissaient à l'égard des samaritains.

L'attention portée aux « taches blanches » a porté ses premiers fruits. Après des essais pilotes en 2012, l'année dernière, en collaboration avec leurs sections, toutes les associations cantonales ont cherché à couvrir les régions non desservies par une société de samaritains.

La collecte par compte demeure la source de revenu la plus importante. Ce mode de récolte dont le résultat culmine à 1 258 654 francs a enregistré une hausse de près de 10 000 francs. L'été dernier, en rapportant 229 090 francs, les collectes sur la voie publique à l'aide de stands ont accusé un léger fléchissement (2012 : 244 265). De même, le mode de collecte par liste, dans le cadre duquel les samaritains font du porte-à-porte, enregistre lui aussi un léger recul (2013 : 493 562 et 2012 : 528 661).

Donner un visage à la section

Bien que les deux derniers modes de récolte ne soient financièrement pas aussi fructueux que la collecte par compte, il ne faut pas sous-estimer leur effet. En se présentant, les samaritains donnent un visage à leur section et peuvent profiter de l'occasion pour nouer des contacts. Ils sont fondamentaux pour recruter de nouveaux membres ou pour promouvoir les offres de la section.

Bien qu'en comparaison avec l'année précédente, le nombre de sections participantes ait reculé de 964 à 938, elles ont récolté 1948 francs de plus (+4,5 %). Les sections qui n'ont pas joué le jeu sont au nombre de 177, manquant ainsi une possibilité de garnir leur caisse et d'attirer l'attention.

Les sommes les plus importantes ont été récoltées dans les cantons de Zurich, Berne et Argovie. Il s'agit de cantons avec une forte présence samaritaine. Mais Schaffhouse et Glaris font la démonstration que de petits cantons aussi peuvent avoir du succès. On y récolta en moyenne 4003, respectivement 3274 francs par section. La moitié des associations cantonales a amélioré son résultat.

L'argent va dans la caisse des sections

Les sections font la collecte pour elles-mêmes en première ligne. Seuls 25 % des recettes vont à l'organisation centrale. Ces moyens sont intégralement utilisés pour organiser et promouvoir la collecte suivante. Trois quarts des revenus nets restent

Recette nette

Association cantonale	2013 (en francs)	2012 (en francs)
Argovie	264 424.42	264 723.81
Appenzell, les deux	15 760.20	13 567.00
Bâle, les deux	39 881.92	44 298.45
Berne	376 613.74	373 449.94
Fribourg	48 150.63	37 946.31
Genève	737.20	1320.30
Glaris	55 663.53	52 550.36
Grisons	39 784.07	42 753.21
Jura, Bienne, Jura bernois	3356.90	3763.60
Lucerne	65 462.75	61 584.80
Neuchâtel	2485.10	1460.00
Schaffhouse	52 051.60	55 407.26
Schwyz	21 120.39	21 139.65
Soleure	71 220.47	63 309.44
St-Gall, Liechtenstein	96 039.69	89 979.59
Tessin	12 642.83	15 388.03
Thurgovie	148 964.12	152 294.19
Unterwald	18 795.72	12 442.25
Uri	43 841.48	48 673.67
Valais, alémanique	10 922.00	11 176.00
Valais romand	5025.00	5330.00
Vaud	17 134.75	15 319.40
Zoug	15 448.45	13 784.00
Zurich	402 444.63	395 996.28
Total résultat net	**1 827 971.59**	**1 797 657.54**

dans les sections et les associations (voir graphique).

La collecte était placée sous le thème «Premiers secours. Amis pour la vie.». Pour la première fois, des personnalités publiques ont plaidé la cause des samaritains sur des affiches grand format visibles dans plusieurs gares de Suisse. Tiré à 500000 exemplaires, le journal de la collecte a à nouveau été très apprécié.

L'émission «ensemble» diffusée en Suisse romande et en Suisse alémanique a braqué la caméra sur le service médico-sanitaire réalisé dans le cadre des «Fêtes de Genève».

La collecte de cette année aura lieu comme d'habitude au moment de la rentrée. Elle sera placée sous le thème «Secourir sans frontières – Premiers secours en vacances» et fournira à nouveau l'occasion aux sections de se mettre en avant et de promouvoir leurs prestations.

Petra Zenhäusern/cli

Collecte 2013

Type de collecte	2013 (en francs)	2012 (en francs)	Evolution en %
Voie publique	229090.00	244265.00	–6,2 %
Par liste	493562.30	528661.60	–6,6 %
Par compte	1258654.46	1158318.79	8,7 %
Recettes diverses	35463.25	40160.25	–11,7 %
Résultat brut	2016770.01	1971405.64	2,3 %

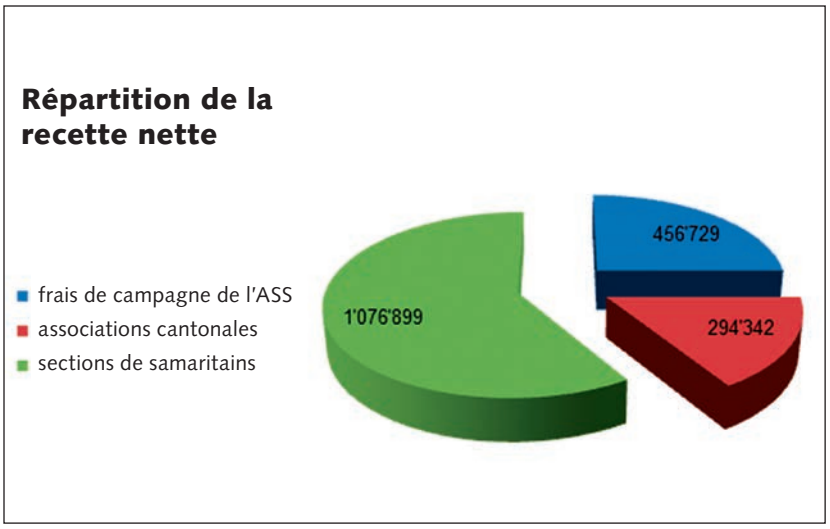

Fiscalité

Pas d'impôts sur les dons

Les personnes qui soutiennent des organisations d'utilité publique sont favorisées par l'Etat. Elles peuvent déduire du revenu imposable les montants payés au titre de dons jusqu'à concurrence d'un certain plafond. Cet avantage s'applique aussi aux sommes versées en faveur des sections de samaritains.

Qu'il s'agisse de l'impôt fédéral ou des impôts cantonaux et communaux, les dons versés en faveur d'organisations arborant le label de qualité Zewo – l'Alliance suisse des samaritains en fait partie – peuvent être déduits du revenu imposable. Concernant l'impôt fédéral direct, le montant doit être d'au moins cent francs pour un exercice fiscal, la déduction maximum autorisée représentant 20 % du revenu net. Quant aux impôts cantonaux, les barèmes sont variables.

Afin de profiter des déductions, les donateurs doivent conserver des justificatifs. Il peut s'agir d'un relevé de compte ou d'une quittance dans le cas d'un versement en espèces. Pour les samaritains qui procèdent à la collecte sur la voie publique ou par liste, cela signifie qu'ils devraient toujours se munir de quoi quittancer les montants reçus.

Pour plus d'informations, consulter le site de la fondation Zewo qui met à disposition un feuillet d'information à ce sujet: www.zewo.ch/fr/Dons/Pour-des-dons/impots

swiss modul 4000

Le domicile mobile du Samaritain

Offre Spéciale
avec impression selon image

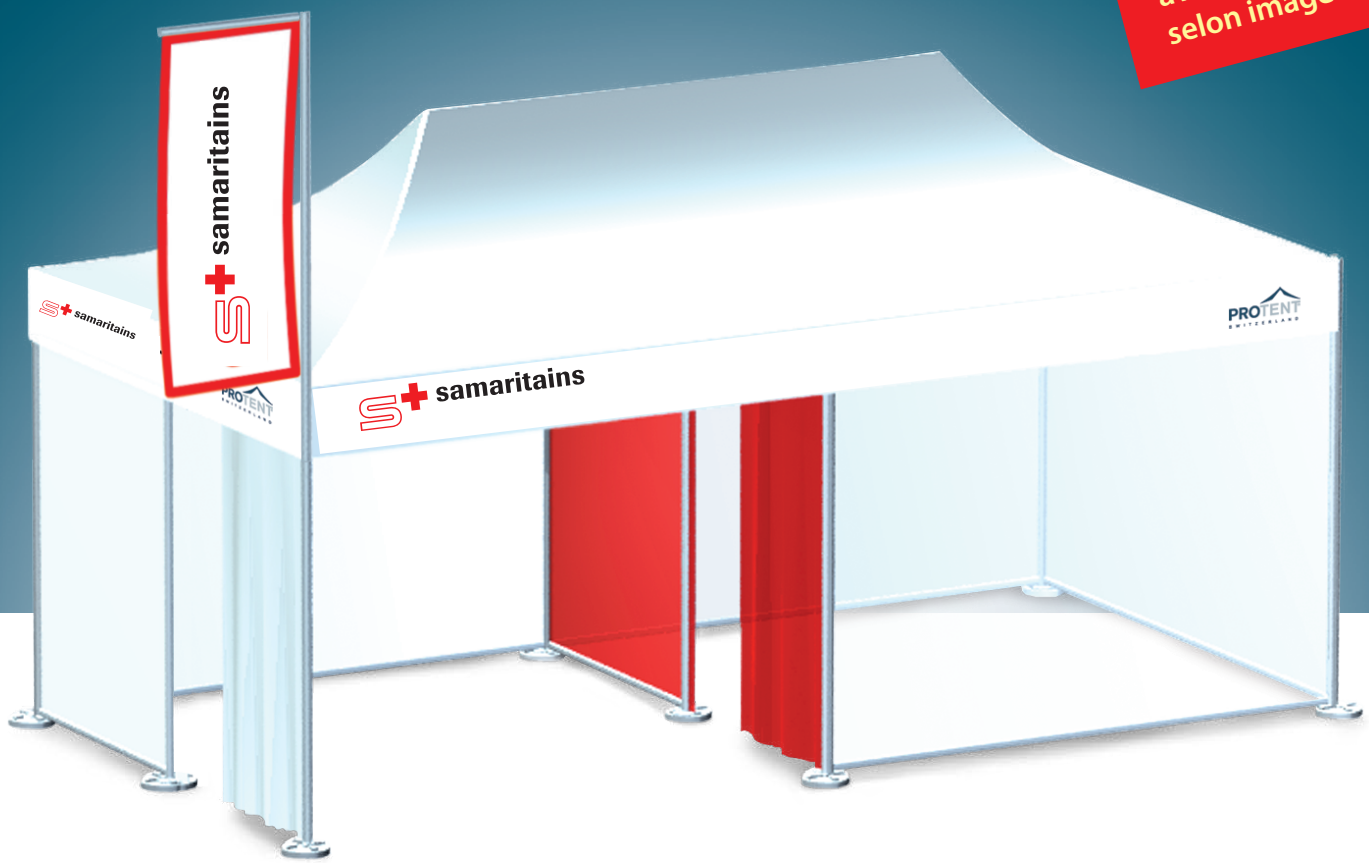

Le domicile Samaritain modulaire de la nouvelle génération inspire avec beaucoup d'avantages :

- espace individuel
- Montage rapide
- Coupe-vent, opaque, cadenassable
- 3 grandeur Standard
- fabriqué par la fondation BSZ*, certifié ISO 9001

* Atelier pour personnes avec handicap

avec housse de transport roulante indulgent à votre dos

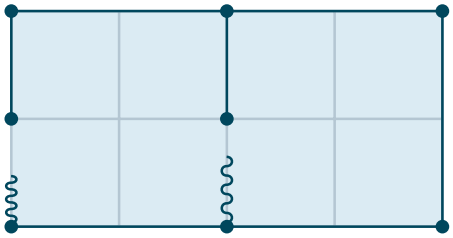

Grandeur du Stand 6,0 x 3,0m

Prix normal	CHF 5´441.–
Rabais Samaritain	CHF 1´441.–
Offre spéciale**	CHF **4´000.–**

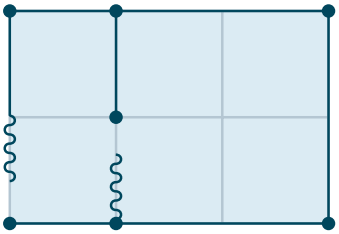

Grandeur du Stand 4,5 x 3,0m

Prix normal	CHF 4´801.–
Rabais Samaritain	CHF 1´351.–
Offre spéciale**	CHF **3´450.–**

** **Prix inclus impression selon image**
En option et pas inclus dans cet prix sont les plaques de base, les connecteures au sol, le system drapeau, le transport et les 8% TVA.

Notre configurateur 3D vous aide à dessiner vote station samaritain mobile - individuelle selon vos besoins:
www.pro-tent.ch

Profitez bien de cet **Offre spécial** – exclusivement pour les samaritains
Nous vous conseillons avec plaisir.

PROTENT®
SWITZERLAND

Pro-Tent AG
Systèmes de tentes et de stands
Neuhofstrasse 10, 8630 Rüti ZH
Tel: 055 260 28 12
Fax: 055 260 28 14
info@pro-tent.ch

www.pro-tent.ch

3 questions

Les premiers répondants renforcent la chaîne de sauvetage

« Les secouristes formés comme premiers répondants peuvent commencer la réanimation après quelques minutes. »

Martin Gappisch, directeur de l'Interassociation de sauvetage.

Martin Gappisch est directeur de l'Interassociation de sauvetage (IAS) dont le siège est à Berne. Il s'agit de l'association faîtière suisse qui regroupe les organisations du domaine des secours professionnels pré-hospitaliers. La rédaction a demandé à Martin Gappisch comment il percevait le rôle des premiers répondants en Suisse.

1 Comment l'Interassociation de sauvetage IAS soutient-elle les groupes de premiers répondants ?
L'IAS a mis sur pied un groupe de travail qui a développé un manuel pour la mise en place et la gestion de groupes de premiers répondants. Ce manuel gratuit est a disposition des personnes et organisations intéressées sur le site de l'IAS. Il contient des réflexions et des conseils sur la façon d'organiser des équipes de premiers répondants. Par exemple, il évoque à quoi il faut faire attention en termes de matériel, d'équipement ou encore de formation.
En outre, sur demande, la direction met volontiers son réseau à disposition s'il s'agit de créer un groupe de premiers répondants. Il a également été prévu d'instaurer une commission permanente qui puisse se charger de tâches régulières en rapport avec ces groupes et contribuer à consolider leur place dans la chaîne de sauvetage.

2 Quel rôle les premiers répondants jouent-ils en Suisse ?
Les premiers répondants sont un complément très utile de la chaîne de sauvetage. Ils permettent de raccourcir l'intervalle entre la survenue de l'urgence et les premières mesures thérapeutiques.
En cas d'arrêt cardio-respiratoire, la situation est particulièrement sensible. Les chances de survie de la personne diminuent de 10 % pour chaque minute sans mesure appropriée. Les secouristes formés comme premiers répondants peuvent commencer la réanimation après quelques minutes. Il ne faut cependant surtout pas les considérer comme un pis aller qui remplaceraient les secours professionnels, mais bien comme un complément et un renforcement de la traditionnelle chaîne des secours.
Pour que de tels groupes déploient véritablement leurs effets, il est essentiel qu'ils soient répertoriés auprès des centrales d'appel sanitaires urgents 144 qui doivent pouvoir les mobiliser. En sa qualité de plate-forme d'information, l'IAS peut contribuer à la recherche de solutions praticables et assister toutes les parties.

3 Comment voyez-vous l'avenir ?
Les questions d'actualité au sujet des groupes de premiers répondants sont discutées dans le cadre du *First Responder Symposium* annuel à Nottwil. Actuels et futurs premiers répondants ont l'occasion d'y échanger et de s'informer des dernières nouveautés.
En outre, nous avons le sentiment qu'en beaucoup d'endroits, des consolidations sont en cours. Les premiers groupes en activité semblent bien fonctionner. Il s'agit maintenant de rassembler les expériences, de récolter des données et de les analyser.
Pour les équipes de premiers répondants, la règle selon laquelle on entend que ceux qui prennent la parole s'applique sans doute aussi. L'Interassociation de sauvetage, en sa qualité d'organisation faîtière avec une petite équipe professionnelle, fonctionne surtout sur le principe de milice. Elle met volontiers son infrastructure à disposition, mais il faut des personnes motivées à s'engager et disposées à exprimer les besoins des groupes de premiers répondants. ■

L'emblème de la Croix-Rouge

Une question de vie ou de mort

Un vent de renouveau souffle sur l'an 1863. Pères fondateurs de la Croix-Rouge, Henry Dunant et le général Dufour, réfléchissent à un signe de protection et de reconnaissance pour les comités de secours aux blessés. En l'honneur de la Suisse, c'est une croix rouge sur fond blanc qui est adoptée, obtenue en inversant les couleurs du drapeau helvétique.

Texte: Myriam Bschir

En 1862, Henry Dunant relate, dans son ouvrage *Un souvenir de Solférino*, le sort tragique de soldats blessés sur le champ de bataille. La souffrance humaine et la déficience des secours qu'il y dépeint provoquent un choc dans la société d'alors, incitant des personnalités influentes à se mobiliser.

Un signe fort

La négociation qui donnera naissance à la première Convention de Genève se tient le 29 octobre 1863. Réunis en conférence internationale, des représentants officiels de quatorze États discutent d'un projet de *Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne*. Il est proposé d'accorder la neutralité aux services sanitaires et aux bénévoles reconnus apportant leur aide. Les parties prenantes débattent en outre d'un signe de reconnaissance commun: la croix rouge.

En août de l'année suivante, la première Convention de Genève est signée solennellement.

Art. 7, Convention de Genève, 1864 – Un drapeau distinctif et uniforme sera adopté pour les hôpitaux, les ambulances et les évacuations. Il devra être, en toute circonstance, accompagné du drapeau national.
Un brassard sera également admis pour le personnel neutralisé, mais la délivrance en sera laissée à l'autorité militaire.
Le drapeau et le brassard porteront croix rouge sur fond blanc.

Plus de cent cinquante ans plus tard, la croix rouge figure parmi les emblèmes les plus connus et fiables. Aux côtés du croissant rouge (introduit en 1876) et du cristal rouge (2005), elle est un symbole d'aide et de protection.

Le droit international humanitaire régit l'utilisation de ces trois emblèmes qui, utilisés pour désigner les unités sanitaires, les hôpitaux, les ambulances ainsi que le personnel et le matériel humanitaires, doit les protéger contre toute attaque en cas de guerre. Or il n'en va malheureusement pas toujours ainsi.

Une étude du CICR portant sur vingt-deux pays a montré que ces dernières années, des ambulances ont régulièrement été arrêtées ou prises pour cibles dans diverses régions du monde (Afghanistan, Colombie, Liban, territoires palestiniens occupés, Libye, Yémen et Syrie). Sur les quelque mille quatre cents incidents examinés en un peu plus d'un an, deux cent quatorze concernaient des ambulances. Cette insécurité a des effets dévastateurs, voire mortels, sur de nombreuses personnes cherchant à accéder aux services de santé.

C'est pourquoi le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a lancé en 2011 la campagne «Les soins de santé en danger». Objectif: améliorer d'ici 2015 la protection des biens et du personnel humanitaires ainsi que des véhicules et structures sanitaires.

Le premier engagement à grande échelle de la CRS en 1871, l'emblème désigne le chariot réservé aux blessés (Illustration : panorama Bourbaki, Lucerne)

S'exprimant au sujet d'un rapport édité dans ce cadre, Yves Daccord, directeur général du CICR, précise : « Ce rapport n'offre pas de solutions magiques. En revanche, il propose des mesures pratiques que peuvent prendre les autorités, les forces militaires et les fournisseurs de soins de santé eux-mêmes. Même au cœur de la violence armée, il existe des moyens de réduire les risques. » Aussi le CICR préconise-t-il le renforcement des législations nationales protégeant l'action des ambulances et la recherche d'un terrain d'entente avec les autorités et les forces armées.

La croix rouge en Suisse

En tant que Société nationale de la Croix-Rouge en Suisse, nous avons le privilège d'utiliser la croix rouge comme signe distinctif de notre organisation et de nos activités. Il est de notre devoir de sensibiliser le public à la signification particulière de cet emblème afin que celui-ci continue de protéger nos confrères œuvrant aux quatre coins du monde en faveur des victimes de conflits armés.

Car en Suisse comme ailleurs, de nombreuses personnes ignorent que l'utilisation de l'emblème est réservée exclusivement aux organisations liées à la Croix-Rouge. Ce principe figure pourtant dans la loi fédérale de 1954 concernant la protection de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge, dont voici quelques extraits :

L'emblème de la croix rouge sur fond blanc pourra, avec l'autorisation du Conseil fédéral ou des autorités ou organisations désignées par lui, être employé (…).
Art. 2

L'emblème de la croix rouge sur fond blanc pourra être employé pour signaler, en temps de guerre, les zones et localités sanitaires exclusivement réservées à des blessés et malades (…).
Art. 3

La Croix-Rouge suisse pourra faire usage en tout temps de l'emblème et du nom de la Croix-Rouge, pour ses activités conformes aux principes formulés par les conférences internationales de la Croix-Rouge et à la législation fédérale.
(….) Art. 4, al. 1

La croix rouge sur fond blanc est un signe distinctif protégé partout et en tout temps.

Dans les pays de culture islamique, le croissant rouge tient lieu de signe distinctif.

Emblème moins connu, le cristal rouge a été adopté par le 3e protocole additionnel en 2005.

Il arrive souvent que par ignorance, des agences de graphisme ou de marketing intègrent la croix rouge dans leurs travaux. Or les emblèmes utilisés par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (croix rouge, croissant rouge et cristal rouge) sont protégés par la législation aussi bien internationale que nationale, comme précisé ci-dessus.

www.redcross.ch/embleme

CICR/VON TOGGENBURG, Christoph

Redog, société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage

Nouveau numéro d'appel et label Zewo

La recherche de personnes ensevelies ou disparues est souvent une lutte de vitesse contre la mort. C'est bien pourquoi en cas de catastrophe, il s'agit de ne pas perdre une minute. Depuis le début de l'année, les équipes de Redog peuvent être appelées via le numéro 0844 441 144.

Le 1er janvier 2014, un nouveau numéro d'alarme a été attribué à Redog. Depuis cette date, les équipes d'intervention peuvent être alarmées en tout temps en composant le 0844 441 144. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre et durant toute l'année, la centrale d'alarme garantit la mise sur pied rapide de tous les partenaires en cas d'intervention.

Redog adhère ainsi à la centrale d'alarme et de services Curena. Cette dernière coordonne et organise des services de soutien, de conseil et d'assistance pour divers clients des domaines de la santé publique et des services sociaux.

Au mois de décembre déjà, la société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage a reçu le label de qualité Zewo qui certifie les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons.

« La certification est une étape importante pour nous », se réjouit Romaine Kuonen, présidente centrale de Redog. « Notre présence en tant qu'acteur professionnel parmi les organisations de secours sera renforcée. » Redog est la première organisation pour chiens de sauvetage en Suisse qui peut utiliser le label de qualité. ■

Une équipe de Redog en plein exercice (Photo : service de presse Redog).

Occlusion d'une artère de la jambe

Halte au danger insidieux

La maladie artérielle occlusive périphérique (MAOP) peut aller jusqu'à entraîner l'occlusion d'une artère. Cependant, elle n'est souvent pas détectée et donc pas soignée. Or, entre 10 et 20 % des personnes de plus de soixante ans sont concernées.

Si, en marchant, on ressent des douleurs dans les cuisses ou les mollets qui disparaissent à l'arrêt, il peut s'agir d'une maladie artérielle occlusive périphérique. Le fait que deux tiers des personnes touchées ne ressentent pas de douleurs n'est pas une raison de prendre cette affection à la légère. « Les patients ont un risque d'infarctus du myocarde environ quatre fois supérieur à celui des personnes en bonne santé et un risque d'attaque cérébrale jusqu'à trois fois supérieur », souligne le professeur Augusto Gallino, angiologue et président de la Commission recherche de la Fondation suisse de cardiologie.

La probabilité de MAOP augmente avec l'âge, les fumeurs et les diabétiques étant particulièrement exposés. En cas de soupçon de maladie occlusive, il existe un examen simple et fiable : la mesure de la tension artérielle dans les bras et au niveau des chevilles. Les valeurs obtenues permettent de déterminer ce que l'on appelle en termes médicaux l'index cheville-bras (ABI = *ankle-brachial-index*).

Que faire après le diagnostic ?

Un mode de vie sain pour les vaisseaux sanguins doit être complété par un entraînement à la marche. Cela permet aux patients de fuir leur maladie au sens propre du terme. En effet, de nouveaux vaisseaux, dits collatéraux, se forment dans les régions touchées et améliorent l'oxygénation des muscles. En outre, l'entraînement a un effet positif sur la glycémie, les lipides sanguins et la tension artérielle, ce qui fait diminuer le risque d'infarctus du myocarde et d'attaque cérébrale.

Fondation Suisse de Cardiologie
Occlusion d'une artère de la jambe – halte au danger insidieux!
Reconnaitre et prévenir la maladie artérielle occlusive périphérique (MAOP)
Avec un test de risque

Brochure gratuite

La nouvelle brochure *Occlusion d'une artère de la jambe – halte au danger insidieux !* fournit des informations approfondies sur les risques, les symptômes, le diagnostic, le traitement et la prévention de la MAOP. A commander gratuitement sous www.swissheart.ch/publications, info@swissheart.ch, téléphone 031 388 80 80

samaritains
Associations Romandes

Les instructeurs romands organisent conjointement deux sessions

ÉLÉMENT DE PRÉPARATION TECHNIQUE

Public: toutes les personnes désirant suivre la formation d'assistant (module 4), de moniteur de cours et/ou de section ASS (module 2 et/ou 3).

Cet élément est un pré-requis obligatoire.

Nombre de participants: maximum 18 personnes

Lieu: Centre de formation et de prévention ECA – Av. du Grey 113 – 1018 Lausanne

Date: les samedis 26 avril 2014 et 25 octobre 2014

Horaire: 8 h 45 à 17 h 00 (aucun départ anticipé n'est admis)

Prix: CHF 280.– (repas compris) – payables au plus tard *15 jours avant* l'EPT

Inscription par:

Courriel: secretariat@samaritains.com

Courrier: Association cantonale vaudoise des samaritains, case postale 152, 1018 Lausanne 18

Délai: 26 avril 2014
(le talon d'inscription pour la session d'octobre paraîtra en temps utile)

Les instructeurs romands

✂

Coupon d'inscription pour l'élément de préparation technique

(à remplir *lisiblement*, s.v.p.) ❑ 26 avril 2014

Nom: _____

Prénom: _____

Formation envisagée: ❑ Assistant Msam
❑ Moniteur de section ❑ Moniteur de cours

Adresse complète de la candidate ou du candidat: _____

_____

Adresse électronique: _____

_____

Nom et adresse complète de la section: _____

_____

Nom et adresse complète du président ou de la présidente de section:

_____

Association cantonale: _____

Date de naissance: _____ Téléphone: _____

Date: _____ Signature section: _____

Quand la nature s'éveille

Mon collège Renato Lampert, vice-président de l'ASS, m'ayant passé le relais, c'est à mon tour de mettre sur papier mes réflexions au sujet du monde samaritain.
Cela tombe bien, car, après son somme hivernal, la nature commence à s'éveiller. Tout renaît, les arbres bourgeonnent, les prés passent du brun au vert et avec Stéphane Birrer et moi-même, le journal des samaritains accueille deux nouveaux chroniqueurs.
C'est aussi la période des assemblées des sections. Les samaritains se retrouvent, pour une fois non pas en tenue d'intervention, mais de sortie, et dans un cadre solennel et festif. Ils ne sont pas toujours conscients de l'importance de cette réunion, pourtant c'est là que se prennent les décisions engageant l'avenir de leur section.
De leur côté, les associations cantonales tiennent leurs assemblées des délégués. Je suis à chaque fois surprise à nouveau quand je mesure ce qu'accomplit une section qui organise une AD. En plus des tâches apparentes, de nombreux samaritains œuvrent dans les coulisses afin que tout se déroule sans accroc. Je tiens à leur adresser mes chaleureux remerciements.
Je me réjouis d'ores et déjà des nombreuses rencontres que j'aurai le loisir de faire au sein des trois associations que j'aurai le plaisir de visiter cette année.

Anita Tenhagen,
vice-présidente de l'ASS

samaritains vaud
Association Cantonale Vaudoise des Samaritains

L'Association cantonale vaudoise des samaritains recherche pour son secteur des cours en entreprises des

Formateurs auxiliaires et des Assistants ASS.

Vous cherchez une activité accessoire ?
Vous voulez faire de votre hobby une activité rémunérée ?
Vous êtes la personne que nous recherchons.

Votre mission
Enseignement des cours de premiers secours auprès des entreprises « vaudoises ».
Vous intervenez en tant que formateurs ou assistants ASS afin de permettre aux collaborateurs des entreprises d'acquérir les connaissances en premiers secours et d'être capable d'intervenir en cas d'accident.
L'enseignement de cette matière se fait par la conduite et la coordination de groupe tant par la théorie que par l'exercice de cas concrets.

Votre profil
Diplôme de moniteur de cours ASS ou assistants ASS
Certification RESQ valable (formateur)
Apte à dispenser tous les cours de l'ASS ou prêt à le devenir
Excellente présentation et ayant de l'entregent
Discrétion, rigueur et flexibilité dans les horaires (travail en soirée et le samedi possible)
Permis de conduire catégorie B et véhicule indispensable
Maîtrise des outils informatiques courants

Nous vous offrons
Une activité au sein d'une petite équipe dynamique
Des outils et des conditions de travail modernes
Une activité rémunérée à l'heure, sans garantie d'occupation

Les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétaire général au 076 396 74 94 ou par e-mail à pbrossy@samaritains.com.

Votre offre de service avec curriculum vitae est à adresser au secrétariat général de l'ACVS, case postale 152, 1000 Lausanne 18, ou par e-mail à pbrossy@samaritains.com.

Offre du mois !

samaritains

Offre valable jusqu'au
3.4.2014

Un must pour tous et partout.

Laedi Bandage de premiers secours

Made in Switzerland

Application :
De la tête aux pieds en toute autonomie.
Sans aide extérieure et d'une seule main.
- Pour plaies et blessures
- Bandage élastique
- Pour les stabilisations
- Pour les fixations
- Fonction de pansement compressif

Art. n° 3230

CHF 33.–
au lieu de 41.–

NOUVEAU
Laedi Ortho App
pour IOS en anglais

Laedi Ortho

Des information complémentaires vous trouvez dans le nouveau shop.
http://shop.samariter.ch/

samaritains
Les Gestes Qui Sauvent
ASBJBJ
Association des Samaritains de Bienne Jura Bernois Jura

Assemblée des délégués ASBJBJ samedi 29 mars 2014 à 14 heures au Restaurant de l'Aérodrome, rte de Courtedoux

Ouverture du bureau dès 13 h 30 à l'entrée de la salle, retrait des cartes de vote

ORDRE DU JOUR statutaire selon article 10 des statuts

1. **Élection des scrutateurs**

2. **Approbation**
a) du PV de l'AD du 2 mars 2013
b) du rapport annuel du président
c) du rapport annuel du président de la CTA
d) des comptes annuels et du rapport des vérificateurs
e) des rapports des représentants des groupes techniques

3. **Élections statutaires**
a) du président
b) des membres du comité
c) des vérificateurs (2 vérificateurs et 1 suppléant)
d) des délégués ASBJBJ et de leurs suppléants à l'AD de l'ASS

4. **Mutations :**
a) admission de membres actifs (sections)
b) démission ou exclusion de membres actifs (sections)

5. **Décisions concernant :**
a) les cotisations
b) le budget annuel
c) les taxes de cours
d) recommandations concernant le prix des cours
e) la compétence financière annuelle du comité hors budget

6. **Présentation du programme annuel**
7. **Nomination de membres d'honneur**
8. **Modification des statuts et/ou des règlements**
9. **Décisions à prendre au sujet des propositions des membres actifs**
10. **Décision à prendre au sujet de l'organisation de la Journée des samaritains**
11. **Lieu et date de la prochaine assemblée**
12. **Divers**

samaritains vaud
Association Cantonale Vaudoise des Samaritains

L'Association cantonale vaudoise des samaritains organise une

Réunion d'orientation

pour les personnes intéressées aux fonctions de moniteur de cours et/ou moniteur de section ainsi qu'à la fonction d'assistant-moniteur.

Lieu :	**Secrétariat ACVS Plaines du Loup 20 1018 Lausanne**
Date :	le jeudi 10 avril 2014 à 19 h 30
Inscription :	au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous jusqu'au 31 mars 2014 à : Association cantonale vaudoise des samaritains, CP 152, 1018 Lausanne 18

Pour les membres ACVS, inscription également possible sous acvs.ch

✂

Bulletin d'inscription à la réunion d'orientation du 10 avril 2014 :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Localité : _____

E-mail : _____

Date de naissance : _____

Tél. : _____

Section : _____

Association : _____

Prochaine clôture rédactionnelle :
jeudi 10 avril, 9 heures

Prochaines parutions de « nous, samaritains » :
04/14, le mercredi 23 avril
05/14, le mercredi 28 mai

Rédaction :
Chantal Lienert
1, rue des Photographes
Case postale 6389
1211 Genève 6
Téléphone 079 342 64 19
lienert@iprolink.ch

Bienne/Jura bernois/Jura

ASBJBJ, ➤ 29 mars, AD à Porrentruy, restaurant Aéro

Bassecourt, ➤ 22 mars, 17 h, Chênois, Assemblée générale, 20 h souper ; 26 mars, 20 h, local, exercice ; 30 avril, 20 h, local, exercice

Courfaivre-Courtételle, ➤ 31 mars, exercice à Courtételle

Delémont-Ville, ➤ 1er avril et 22 avril, 19 h 30, local, exercice

Le Noirmont, ➤ 28 avril, 20 h, aula, exercice

Les Breuleux, ➤ 28 avril, 20 h, bâtiment communal, exercice de section

Montfaucon, ➤ 2 avril, 19 h 45, exercice de section

Moutier et environs, ➤ 2 avril, 19 h, BLS-AED

Porrentruy, ➤ 28 mars, 20 h, exercice au local

St-Imier, ➤ 9 avril, 20 h, local, exercice mensuel

Tavannes Malleray et environs, ➤ 3 avril, exercice

Tramelan, ➤ 26 mars, exercice ; en avril ou en mai, portes ouvertes ; 30 avril, exercice

Fribourg

Belfaux, ➤ 24 mars et 10 avril, répétition BLS-AED pour les membres de la section ; 5 avril, soupe de Carême au centre paroissial de Belfaux ; 7 avril, 20 h, module de poste

Châtel-St-Denis, ➤ 10 avril, 20 h, salle du Vicariat, brûlures

Domdidier, ➤ 20 mars, 20 h, Payerne, Assemblée générale ACSB ; 29 mars, Cugy, Assemblée des délégués ACFS ; 7 avril, 19 h 45, à IENA, exercice IENA

Faoug, ➤ 25 mars, 20 h, local, gestion de la violence ; 7 avril, 20 h, local, IENA ; 27 avril, SlowUp ; 29 avril, 20 h, local, conférence

Farvagny et environs, ➤ 25 mars, 20 h, local, bandages et pansements ; 15 avril, 20 h, local, aïe, ça brûle et ça pique !

Fribourg-Ville, ➤ 7 avril, 19 h 30, Assemblée générale

Intyamon, ➤ 7 avril, les immobilisations

Marly et environs, ➤ 7 avril, soulageons les problèmes musculaires

Neyruz et environs, ➤ 20 mars, 19 h 30, exercice au local ; 7 avril, 19 h 30, exercice au local ; 12 avril, loto à Cottens

Plateau du Mouret, ➤ 14 avril, 19 h 45, local sama Épendes, poste sanitaire, fracture, bandages

Rue et environs, ➤ 1er avril, 20 h à 22 h, abri PCi de Rue, MISV : BLS/AED

Treyvaux, ➤ 20 mars, 20 h, salle des jeunes Treyvaux, lésions colonne + body check, paquets de Pâques ; 24 avril, 20 h, salle des jeunes Treyvaux, poste sanitaire, fracture, bandages

Impressum samaritains **Organisation de sauvetage de la CRS**

nous, samaritains 3/14
Parution : 19 mars

Editrice
Alliance suisse
des samaritains ASS
Martin-Disteli-Strasse 27
Case postale
4601 Olten
Téléphone 062 286 02 00
Téléfax 062 286 02 02
www.samaritains.ch

Secrétaire générale : Regina Gorza

Abonnements, changements d'adresse
par écrit, à l'adresse ci-dessus

Prix de l'abonnement
Abonnement individuel pour non-membres Fr. 33.– par an

10 numéros par an
Tirage : 4800 exemplaires

Rédaction
Olten : Petra Zenhäusern
Secrétariat : Monika Nembrini
Suisse italienne : Mara Maestrani
Suisse romande : Chantal Lienert
1, rue des Photographes
Case postale 6389,
1211 Genève 6

Téléphone : 079 342 64 191
lienert@iprolink.ch

Régie d'annonces
Zürichsee Werbe AG,
Verlag und Annoncen
Seestrasse 86, 8712 Stäfa
Téléphone 044 928 56 11
Téléfax 044 928 56 00
info@zs-werbeag.ch
www.zs-werbeag.ch

Mise en page, impression et expédition
AVD GOLDACH AG, 9403 Goldach

Genève

AGSS, ➤ 11 avril, congrès AGSS, 15 avril AD AGSS

Collonge-Bellerive, ➤ 8 avril, 20 h, exercice

Genève-ville, ➤ 20 mars, BLS/AED ; 26 mars, Assemblée générale ; 29 avril, la glycémie, prise et évaluation

Grand-Saconnex, ➤ 7 avril, CVHS (ou 144), poste sanitaire ou visite au 144

Meyrin, ➤ 5 avril, 9 h 30, docteur House

Trois Chêne, ➤ 2 avril, Attention Mesdames et Messieurs, ça va commencer, exercice au théâtre Circule

Neuchâtel

La Chaux-de-Fonds, ➤ 26 mars, 19 h 45, exercice ; 29 avril, 19 h 45, exercice

La Côte-Boudry, ➤ 10 avril, 19 h 30, local PCi à Corcelles, NE, exercice

Le Locle, ➤ 24 avril, 19 h 30, exercice au local

Les Verrières-Les Bayards, ➤ 9 avril, exercice au local avec les Ponts-de-Martel

Saint-Blaise • Hauterive • La Tène, ➤ 2 avril, 20 h, local, exercice

Valais

Leytron-Saillon-Ovronnaz, ➤ 3 avril, 19 h 30, exercice de section : cas concrets

Massongex, ➤ 17 avril, 20 h, cours samaritain leçon 2 : tension artérielle, hémorragies, états de choc, occlusion vasculaire

Monthey Choëx, ➤ 18 et 27 mars, leçon 3 du cours de samaritain ; 15 et 24 avril, leçon 4 du cours de samaritain

Nendaz, ➤ 2 avril, 20 h, école de Brignon, surveillance d'un patient, secret de fonction

Sion Deux Collines, ➤ 25 mars, 19 h 30 à 21 h 30, exercice mensuel, alarme 144, mesures complémentaires selon schéma ABCDE, lieu : local St-Guérin

Sion Deux Collines, ➤ 8 avril, 19 h 30 à 21 h 30, exercice mensuel, bandages et pansements, lieu : local St-Guérin

Vernayaz, ➤ 28 mars, Assemblée des délégués à Vouvry ; 8 avril, exercice mensuel, « Urgences chez les petits enfants »

Vaud

Avenches, ➤ 19 mars, 20 h, gestion de la violence ; 7 avril, 20 h, IENA ; 29 avril, 20 h, conférence

Cheseaux et environs, ➤ 7 avril, 20 h, locaux du collège Derrière-la-Ville, exercice

Cœur de la Côte, ➤ 8 avril, 20 h, exercice à Aubonne

Haute-Broye, Jorat, ➤ 2 avril, 20 h, exercice à Mézières

La Serine, ➤ 7 avril, 19 h 45, exercice

La Venoge, ➤ 1er avril, 20 h, local PCi à Cossonay, cours poste médico-sanitaire 2/2 ; 30 avril, 20 h, local à Orbe, exercice intersections Venoge, Orbe et Morges et groupes GAS

Lausanne-Mixte, ➤ 10 avril, 20 h, collège des Bergières, conduite, presse & feedback

Leysin, ➤ 24 mars, 19 h 30, exercice au local ; 28 avril, 19 h 30, exercice au local

Lutry & Lavaux, ➤ 1er avril, 20 h, exercice mensuel

Lutry, ➤ 16 avril, 17 h 30 à 23 h, assemblée de la Raiffeisen à Cully ; 26 avril, 8 h à 20 h, renfort au 20 km de Lausanne

Morges, ➤ 19 mars, 20 h, local, Assemblée générale ; 1er avril, 20 h, local, module poste sanitaire avec Venoge ; 30 avril, 20 h, Orbe, exercice intersections avec Orbe et Venoge

Ollon-Villars, ➤ 22 mars, 8 h à 20 h, tournoi de hockey à Villars ; 24 mars, 19 h 30, local, Assemblée générale ; 28 avril, 20 h, à Ollon, préparation exercice intersections

Prilly, ➤ 1er avril, 20 h, local

Sainte-Croix, ➤ 2 avril, 20 h, local, exercice

Vevey, ➤ 19 mars, 20 h, Assemblée générale ; 9 avril, 20 h, bandages ; 30 avril, 19 h 30, répétition BLS-AED (pour ceux qui ne l'ont pas suivi en 2013)

Yverdon, ➤ 25 mars, exercice de section à Grandson ; 28 avril, exercice de section à Grandson

Jeunesse samaritaine et groupes Help

Help Neuchâtel, ➤ 5 avril, 14 h à 17 h, selon convocation

Neyruz, ➤ 12 avril, loto, Cottens

Sama'Kids GE, ➤ 26 avril, 9 h, exercice à Bernex

Sama'Kids VD, ➤ 5 avril, 9 h, exercice à Gollion

Cours de réanimation (BLS-AED et répétitions)

Cheseaux et environs, ➤ 29 mars, 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, local samaritain, collège Derrière-la-Ville à Cheseaux

Domdidier, ➤ 31 et 2 avril, 19 h à 22 h, cours de base

Fribourg-Ville, ➤ 25 et 27 mars, de 18 h à 21 h

Grand-Saconnex, ➤ 28 et 29 avril, de 19 h à 22 h (pour les répétitions, les 3 dernières heures doivent être suivies tous les deux ans)

La Chaux-de-Fonds, ➤ 26 avril

Sainte-Croix, ➤ 22 et 24 avril, cours

Vevey, ➤ 8 et 10 avril, 19 h 30 à 22 h 30, local, 15, rue du Midi, 1800 Vevey

Cours UPE

Cheseaux et environs, ➤ 1er avril, 19 h 45 à 22 h ; 3, 8 et 10 avril, 20 h à 22 h

Intyamon, ➤ 29 mars

La Côte-Boudry, ➤ 20 et 27 avril, informations et inscriptions sur www.samalacote.ch

Don du sang

Charmey, ➤ 26 mars, 18 h 30 à 20 h 30, home médicalisé, vallée de la Jogne

Châtel-St-Denis, ➤ 28 avril, 17 h à 20 h 30, cycle d'orientation Unvers@lle

Chavornay et environs, ➤ 16 avril, 16 h à 20 h, Grande salle au Verneret

Cheseaux, ➤ 15 avril, 15 h 30 à 19 h 30, Maison de commune

Collonge-Bellerive, ➤ 8 avril

Courfaivre-Courtételle, ➤ 28 avril, 17 h à 19 h 30, à Courfaivre

Cugy, FR, ➤ 7 avril, 17 h 30 à 21 h, salle polyvalente

Haute-Broye Jorat, ➤ 31 mars, Moudon

La Roche, FR, ➤ 19 mars, 18 h 30 à 21 h, Halle sport et culture

La Serine, ➤ 22 avril, 13 h 30 à 19 h 15, salle communale à Gland

La Venoge, ➤ 9 avril, 14 h à 21 h, aula du Pré-aux-Moines à Cossonay

Le Mouret, ➤ 14 avril, 18 h 30 à 20 h 30, salle communale

Le Noirmont, ➤ 24 mars, dès 17 h, sous l'église

Leytron-Saillon-Ovronnaz, ➤ 14 avril, salle polyvalente à Chamoson

Montfaucon, ➤ 27 mars

St-Martin, FR, ➤ 2 avril, 18 h 30 à 21 h, salle polyvalente

Treyvaux, 9 avril, ➤ 18 h 30 à 20 h 30, grande salle de l'école